

De : LALLOUET, Gaelle (SIEGE SMAC) <gaelle.lallouet@smac-sa.com>

Envoyé : mardi 9 juin 2020 12:00

À : DE CARRERE Bernard <Bernard.DECARRERE@ville-issy.fr>

Cc : andre.santini@ville-issy.fr <andre.santini@ville-issy.fr>; Aguel Ibtissem <Ibtissem.Aguel@ac-versailles.fr>; CDPE 92 <cdpe@fcpe92.fr>; fcpe issy92 <fcpe.issy92@gmail.com>

Objet : Issy les Moulineaux : Rythmes scolaires

Monsieur le Maire Adjoint à l'Education,

Faisant suite à notre réunion de vendredi, nous réitérons notre demande de la nécessité de tenir une commission sur les rythmes scolaires.

En effet, cette décision brutale de passer à 4 jours sans aucune concertation n'est pas acceptable. Nous entendons les arguments de la ville suite à la crise sanitaire et à la mise en place d'un protocole sanitaire strict de l'impossibilité de maintenir des cours le mercredi matin (transports des professeurs, comment partager cette ½ journée entre les ½ groupes, ...). Cependant nous estimons que ces arguments sont discutables et nous souhaitons pouvoir être dans une démarche positive d'échanges et de propositions pour organiser le temps scolaire selon les attentes des parents d'élèves issiens.

Avant de prendre cette décision, nous vous demandons de mettre en place une consultation auprès de l'ensemble des parents d'élèves et de réfléchir aux conséquences d'une telle décision : une réorganisation du temps scolaire avec la perte d'une matinée, sachant que nous avons toujours reconnu que les enfants apprennent mieux le matin, un surcoût pour les familles qui doivent mettre leurs enfants au centre de loisirs toute une journée.

Nous pouvons accepter que cette nouvelle organisation soit TEMPORAIRE le temps du protocole sanitaire mais nous n'acceptons pas que ce contexte exceptionnel justifie une prise de décision sans concertation. De plus, les apprentissages ont été durement mis à mal pendant cette période de confinement, les parents sont devenus professeurs, souvent imparfaits, et aujourd'hui le constat est là : les enfants ont perdu plusieurs semaines de cours. Aujourd'hui, nous regrettons toujours que l'ensemble des élèves ne puisse retrouver le chemin de l'école. Face à ce contexte, cette ½ journée d'école à la rentrée scolaire 2020/2021 pour rattraper le retard accumulé dans les apprentissages est plus que nécessaire, elle est essentielle.

Nous exigeons donc la tenue d'une commission sur les rythmes scolaires afin d'établir un débat démocratique sur ce projet de passage aux 4 jours pour les écoles maternelles et élémentaires. Cette décision prise unilatéralement ne doit pas devenir la règle pérenne de l'organisation du temps scolaire d'Issy les Moulineaux. Nous avons toujours privilégié le dialogue avec les instances de la Ville et nous ne souhaitons pas nous retrouver face à une décision subie et non choisie.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous porterez à la présente requête et nous vous prions d'agrèer, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

L'union Locale FCPE d'Issy les Moulineaux